
Programme de Formation

Droit d'auteur et droit à l'image : sécuriser l'usage de vos photos et vidéos

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Directeurs/responsables, chargés de communication, de commercialisation et/ou de coordination des prestataires



Objectifs pédagogiques

Maîtriser le régime juridique applicable commun et spécifique

Maîtriser les obligations à l'égard des auteurs et/ou des personnes : établir une cartographie des principaux risques de contentieux et les éviter



Description

Ce que cette formation vous apporte

- Maîtriser le régime juridique applicable aux images
- Connaître vos obligations envers les auteurs et les personnes
- Identifier et éviter les principaux risques de litige

Ce qui fait la différence

Une formation de l'Institut du Tourisme de Bretagne, organisme de formation de la Fédération des Offices de Tourisme de Bretagne (certifié Qualiopi), conçue pour les équipes des offices de tourisme. Un contenu actualisé et adapté au statut et aux missions des offices de tourisme.

L'essor des technologies numériques, la multiplicité des supports de communication et/ou d'informations dans nos métiers nous contraignent à connaître nos limites et obligations. Dans un monde où la création et le partage d'images sont omniprésents, il est crucial de comprendre les règles qui régissent l'utilisation des images. Le **droit à l'image** est un domaine juridique complexe qui touche à la vie privée, aux droits d'auteurs et à la liberté d'expression. Cette formation vise à fournir une compréhension de la réglementation relative aux droits à l'image (photo et vidéo) pour éviter les contentieux. Vous apprendrez à protéger vos intérêts tout en respectant ceux des autres, contribuant ainsi à un environnement de travail plus sûr et conforme aux lois en vigueur.

Contenu :

Droit d'auteur :

- **Nature et titulaire du droit d'auteur :**
 - L'auteur
 - Les droits des salariés, des fonctionnaires et agents publics
 - Le régime des œuvres plurales (collaborative, collective et composite)
- **Protection des droits des auteurs :**



- Les œuvres protégées (audio, photo, vidéo, son, odeur...)
- Conditions de la protection des droits d'auteurs
- Copyright
- Le trademark et le registered
- Limites de la protection
- **Exploitation des droits (contrats, modifications...) :**
 - Droits conférés à l'auteur
 - Droit moral et patrimonial
 - Acquisition des droits d'auteurs
 - Infractions et sanctions
 - Durée de la protection
 - Exceptions au bénéfice de la protection du droit d'auteur

Droit à l'image :

- **Droit des personnes physiques :**
 - Manifestation et images de foule / groupe
 - Limites du droit à l'information
 - Personnages publics
 - Le cadre privé
 - Personne impliquée dans un crime ou un délit
- **Droit des biens (sites, immeubles...) :**
 - Image représentant un édifice, un personnage de fiction, un objet industriel, une marque.
- **Les images libres de droit :**
 - Les marques touristiques
 - L'OT créateur de brochures, photos, reportages vidéo, rédactionnels...
 - Les signes distinctifs de la marque
 - Le principe de territorialité
 - Le principe de spécialité

Conclusion :

- Responsabilités des dirigeants, risques et actions en justice : directes et indirectes via les plateformes tierces



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

Accueil en présentiel dans une salle dédiée – Les apprenants bénéficient d'un environnement propice à l'apprentissage.

Formation prévue pour un groupe de 4 à 8 personnes.

Mise à disposition en ligne de documents – Accès à des ressources pédagogiques après la formation pour un apprentissage continu.



Moyens et supports pédagogiques

Documents supports de formation – Matériel de formation projeté durant les sessions.

Supports de formation en ligne – Accès à des ressources pour approfondir les connaissances après la formation.

Alternance d'exposés participatifs et d'exercices pratiques et projets collectifs – Les participants mettent en pratique leurs connaissances à travers des exercices.



Modalités d'évaluation et de suivi

Feuilles de présence – Suivi de la participation des stagiaires

Questions orales ou écrites – Des QCM seront utilisés pour évaluer les connaissances

Questionnaire de positionnement – Evaluation diagnostic avant la validation de l'inscription

Formulaires d'évaluation – Un questionnaire de satisfaction à chaud et une évaluation sommative pour suivre la progression des compétences

Certificat de réalisation – Délivrance d'un certificat à la fin de la formation.



Informations sur l'admission

Compléter le questionnaire de positionnement

Délais d'accès

- **Formations INTER (catalogue)** : inscription possible jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la session, dans la limite des places disponibles. Vous recevez sous 48 h un accusé de réception, puis la convention, le questionnaire de positionnement et la convocation.
- **Formations INTRA / sur mesure** : après un entretien d'analyse du besoin, la formation peut démarrer sous 4 à 8 semaines.
- **Prise en charge OPCO (AFDAS...)** : nous vous conseillons de déposer votre demande au moins 3 semaines avant le début de la formation.



Informations sur l'accessibilité

L'accessibilité des locaux est garantie pour le public en situation de handicap, y compris pour les personnes à mobilité réduite. Les moyens techniques et pédagogiques peuvent être adaptés au public en situation de handicap.

Modalités à indiquer lors de l'inscription et définies en amont de la formation en envoyant un message à : contact@institut-tourisme.bzh